



Janvier 2010

Rappel :
Possibilité de paiement en ligne

APPEL À COTISATION 2010

Cher(e)s membres de l'ANDès,

Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation pour soutenir et participer à l'action de notre association. Nous vous rappelons que **la cotisation de l'année civile est due avant le 1^{er} avril de l'année en cours.**

L'ANDès étant reconnue d'utilité publique, **la cotisation est déductible des impôts, à hauteur de 66% de son montant.** Vous recevrez un reçu fiscal avec votre carte d'adhérent 2010.

Chaque année les membres de l'association sont appelés à voter pour le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration. **Seuls sont pris en compte les votes des membres à jour de leur cotisation.**

Tarifs 2010 :

- thèse soutenue depuis moins de 3 ans : **10 euros**
- en recherche d'emploi : **10 euros**
- thèse soutenue depuis plus de 3 ans : **30 euros**
- retraités : **30 euros**
- bienfaiteurs : **150 euros**

Pour payer votre cotisation vous pouvez :

- soit utiliser le paiement en ligne, rendez vous sur <http://www.andes.asso.fr>, rubrique « Adhérer ».
- soit envoyer votre chèque avec le coupon réponse ci-dessous au siège de l'ANDès



Cotisation ANDès 2010

Coupon à joindre à votre chèque libellé à l'ordre de ANDès
à envoyer à l'adresse postale **ANDès - 62 bis rue Gay-Lussac - 75005 PARIS**

NOM : Prénom :

En cas de changement d'adresse, indiquer :

- votre **nouvelle adresse postale**, telle qu'elle devra figurer sur votre reçu fiscal :

.....
.....

- votre **nouvelle adresse électronique** :

Contribution ANDès-Informations (**facultatif - 10 euros**)¹ : OUI NON

¹ Le bulletin d'information de l'association (ANDès-Informations) est envoyé gratuitement par courriel aux membres ayant fourni leur adresse électronique. Toutefois, si vous n'avez pas accès au mail, vous pouvez le recevoir sous forme imprimée à votre domicile. Une contribution aux frais de 10 euros vous est demandée.